

Procès-Verbal du conseil d'école 3

Date : lundi 24 juin 2024 **Lieu : salle de classe 116**

Présents :

Mesdames FERRI, FRACHON, HALLER, NORMAND, enseignantes
Monsieur BESCHER , enseignant
Madame RABATEL, représentante des parents d'élèves
Messieurs AMOGHLI et ROUZET représentants des parents d'élèves
Madame NIKOCA, Directeur accueil de loisirs multi-site
Madame FOURGEUX, directrice
Monsieur LAFARGE, représentant la ville de Besançon

Excusés :

Madame BOUHALI-MARQUES Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale
Mesdames DURET, HASIAOUI, KRUMMENACHER, représentantes des parents d'élèves
Mesdames MICHAUD et WINTREBERT, représentantes du Rased
Monsieur POULIN adjoint au maire de la ville de Besançon

Secrétaire de séance : Madame FRACHON

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

■ **Fonctionnement de l'école :**

■ Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 26 mars 2024:

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 26 mars 2024, est-ce qu'un membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal ? La réponse est non . Le procès-verbal du conseil d'école du 26 mars 2024 est donc approuvé.

■ Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine :

A ce jour, **126 élèves** inscrits pour l'année 2024/2025 répartis comme suit :

22 CP

27 CE1

31 CE2

29 CM1

17 CM2

Suite aux conseils des maîtres évoquant les diverses possibilités d'organisations pédagogiques, l'organisation pédagogique suivante pourrait être retenue à la rentrée :

CP : 17 élèves

CP- CE1 : 19 élèves (5 +14)

CE1 - CE2 : 20 élèves (13+7)

CE2 : 24 élèves

CM1 : 24 élèves

CM1- CM2 : 22 élèves

Équipe pédagogique : pas de changement parmi les enseignants titulaires de leur poste.

▪ Élections des représentants des parents d'élèves : mode de scrutin

La directrice de l'école propose d'organiser le vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2024/2025 uniquement par correspondance et non à l'urne. Elle soumet donc au vote le point suivant :

Organisation du vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2024/2025 uniquement par correspondance et non à l'urne :

pour : à l'unanimité contre : 0 abstention : 0

Le vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2024/2025 sera donc organisé uniquement par correspondance et non à l'urne.

▪ Projet d'école et pHare :

Notre projet d'école 2024-2026 a reçu un avis positif de la part de notre IEN de circonscription.

Rappel des axes déjà présentés lors du conseil d'école 2 :

- AXE 1 (pHare) : le bien être de l'élève, le climat scolaire : plan de prévention
 - il s'agit de sensibiliser les élèves, de les éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
 - susciter la mobilisation de tous en associant les parents, les partenaires et en utilisant la méthode de préoccupation partagée
- AXE 2 : Améliorer la résolution de problèmes en mathématiques à travers le travail de compréhension
 - travail sur l'énoncé
 - participation à des événements en lien avec la résolution de problèmes
 - affichage de classe / manipulation / représentation : réflexion collective des enseignants
 - harmoniser nos compétences sur la résolution de problèmes (demande à notre circonscription d'une formation d'école)
- Axe 3 : l'accès à la culture
 - poursuivre l'utilisation du cahier de PEAC
 - réflexion sur la réorganisation de notre BCD après les travaux
 - Faire venir le BIBLIOBUS à l'école pour le faire connaître aux élèves (premières visites réalisées en avril 2024)
 - visites culturelles
 - utilisation de la salle des associations créée dans nos locaux pour faire du lien avec les familles, conférences en lien avec l'éducation proposée par des partenaires (CAF, MGEN, ...)

Après présentation de ce projet au Conseil d'école réuni ce lundi 24 juin, ce projet reçoit un avis favorable.

Observations et remarques éventuelles :

- un représentant des parents d'élève nous suggère d'utiliser un autre terme que « problème » comme par exemple « questionnement en mathématiques ».
- un enseignant demande si des emprunts au bibliobus sur le temps de classe pourrait être envisagé. L'équipe pédagogique se questionnera sur l'intérêt et la faisabilité de cette proposition.

Ce projet d'école est donc adopté par le Conseil d'école.

■ l'organisation des enseignements au collège en classe de sixième à la rentrée dans le cadre du « choc des savoirs »

Les élèves seront répartis en groupe classe hétérogène pendant 4 semaines puis des groupes de besoins seront créés pour l'apprentissage des maths et du français soit pendant 9 h de la semaine.

■ changements prévus à l'école primaire pour la rentrée 2024 dans le cadre des « chocs du savoir »

- **évaluations nationales** pour tous les niveaux à compter de la rentrée 2024. Les enseignants de l'école se questionnent sur la pertinence et le but de faire passer tous les ans à tous les élèves des évaluations nationales. Les apprentissages se font en cycle, donc certaines compétences de fin de niveau sont enseignées dans le niveau suivant en accord avec l'équipe enseignante. De plus, la passation des exercices et la saisie numérique des réponses prennent du temps sur les apprentissages et la préparation de la classe.
- **Manuels labellisés** : pour l'enseignement des maths et du français, au CP et CE1, des manuels labellisés achetés par l'État équiperait élèves et enseignants. Cette annonce remet en question la liberté pédagogiques des enseignants. Nous n'avons à ce jour reçu aucune information officielle sur l'achat de ces manuels labellisés.
- **Nouveaux programmes du CP au CE2** : afin d'élever le niveau des élèves, des nouveaux programmes annuels étaient annoncés pour la rentrée 24/25. Nous n'avons à ce jour que peu d'information sur ces programmes.

■ Restauration scolaire et hygiène

Question 1 : L'équipe pédagogique réitère la demande suivante : emplacement du papier toilette dans chaque toilette.

La gestion du papier toilette et de son réapprovisionnement se pose fréquemment dans les écoles. Certaines directions d'Éducation placent de grands dérouleurs de papier toilette à l'extérieur des cabines, ses solutions ne sont pas adaptées. D'une part, le papier toilette à l'extérieur des toilettes ne limite pas forcément le gaspillage de papier et peut provoquer des situations embarrassantes pour les élèves (oublier de se servir avant de rentrer dans les toilettes ou anticiper ses besoins). Certains enfants ne font pas aux toilettes pour ces raisons et cela peut engendrer des problèmes de santé.

Quelle nouvelle réponse apportez-vous à notre demande qui permet de répondre simplement aux besoins fondamentaux et élémentaires des enfants et des jeunes ?

Question 2 : Des sanitaires pour les élèves de la maternelle seront installés (lors de la rénovation) dans nos locaux pour permettre aux élèves de la PS à la GS d'aller aux toilettes pendant le temps de restauration. Nous avons évoqué oralement avec nos référents travaux la présence ou non de portes dans ces toilettes afin de préserver l'intimité des élèves. **Pourrions-nous avoir plus d'informations sur la présence ou pas de portes pour ces toilettes et connaître la législation en vigueur à ce sujet ?**

Intervention de Sara NIKOCA (DALM) :

11 juin 2024 : Dernière intervention ASEP sur le projet 'Terrain d'aventure' : découvrir les matériels de bricolage et apprendre à les utiliser afin d'obtenir le permis. Création d'un T en bois.

Le 4 juillet : les élèves de CM2 vont visiter la Citadelle (déplacement en bus de ville et retour à 18h30 pour ce groupe de 10 enfants).

Le 2 juillet : c'est la fête du périscolaire (goûter offert, stand de jeux, maquillage, etc)

Concernant l'équipe du périscolaire : Nouvel animateur, Kenny DIAZ, qui a pris ses fonctions le 3 juin. Il remplace Eli FOURNIER

Exploration de la matériothèque "La Base des Pratiques", projet pour la rentrée 2024-2025 : mettre en avant l'utilisation des déchets comme moyen d'animation.

Projet de jardinage en collaboration avec l'école maternelle. Chaque mardi, un groupe de 15 enfants de l'élémentaire s'implique dans le jardinage avec les enfants de la maternelle.

Le jeudi, pendant l'heure de la cantine, on échange deux enfants de la grande section contre deux élèves de CP. Ils prennent un repas avec les autres et participent aux activités du midi. Objectif : permettre aux enfants de la GS de connaître les différents locaux périscolaires et savoir s'y repérer.

Dans le cadre du projet de spectacle, un petit groupe de CM (5 élèves) réalise le doublage d'un film, qui sera diffusé la dernière semaine pour les enfants de l'école maternelle.

Séance de Céramique : la cuisson se fait au café des pratiques puis émaillage à l'école.

■ Vie scolaire

- Bilan des projets pédagogiques de l'école pour le dernier trimestre 2023/2024

Liaison GS CP : (avril mai juin) les élèves de GS sont venus 6 lundis après-midi dans les classes de CP. Vendredi 28 juin, les élèves de GS passeront la journée à l'école élémentaire pendant que les élèves de CP iront faire des apprentissages à l'école maternelle. Mardi 2 juillet après midi les élèves de CP liront des histoires aux élèves de maternelle.

Livre élu : visite de l'exposition des diverses productions réalisées par les classes participantes à la maison de quartier de la Grette le lundi 1 juillet matin pour les classes de CP, CPCE1 et CM1.

Forêt de Chailluz : travail sur l'arbre vivant (CP, CPCE1, CE2) et les pollinisateurs (CM2)

Visite du frac : pour les classes de CP et CE1 le vendredi 12 avril. Atelier sur le son : « Silence, on fait du bruit ».

Classe découverte : classes de CPCE1 et CM1 se sont rendues à Rochejean 4 jours.

École et cinéma : Azur et Asma (CP et CE1) et Wajda (CE2 et CM2)

Tournoi de rugby pour les classes de CP/CE1, CE1 et CE2 : jeudi 6 juin (CPCE1, CE1, CE2).

La Citadelle Chante (voir procès verbal conseil école2) : le lundi 17 juin pour les classes

de CP, CPCE1, CE1, CE2 et CM1.

Visite du pavillon des Sciences à Montbéliard avec déplacement en train : atelier fabrication d'un zootrope (on le fait tourner et c'est l'obturation régulière du défilement des images successives d'un mouvement qui permet de voir les images bouger.) (CP, CE1 et CE2).

Représentation chorale devant les familles le vendredi 14 juin 16h30 avant la kermesse organisée par l'association « Les p'tits Viottes »

Classe de CP :

- Correspondance en anglais avec une classe allemande : What's in your bag ? (en dehors des affaires scolaires)
- Petite ferme des Vaites

Classe de CP/CE1 :

- École dehors ce mardi 2 juillet matin

Classe de CE1 :

- Petite ferme des Vaites

Classe de CE2 :

- Musée Victor-Hugo
- Fabrika Sciences dans le cadre du parcours culturels

Classe de CM1 :

- Fabrika Sciences : ateliers sur l'écologie et rencontre d'un chercheur.
- Spectacle vivant fin mai « Féroces » à l'Espace. Thème : le dérèglement climatique.
- Restitution du parcours culturel : visite de l'exposition des dessins de Presse salle David rue Battant jeudi 27 juin.
- École dehors le mardi matin.

Classe de CM2 :

- Visite du collège : le mardi 14 mai.
- Parcours éco-citoyen : visite de la station d'épuration et des marais de Saône le mardi 18 juin.
- Projet théâtre dans le cadre de la liaison CM2/6ème : le projet n'a pas pu aboutir en raison d'un problème de salle au sein du collège. Les élèves ont cependant pu présenter ce travail à leur famille au sein de l'école élémentaire le soir de la kermesse.
- Visite guidée de l'exposition « dessine moi ta planète » à la Citadelle de Besançon le vendredi 7 juin.

L'équipe enseignante souhaite remercier les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les sorties tout au long de l'année.

Merci à la ville de Besançon pour la qualité des parcours culturels, sportifs et citoyens qui sont proposés et dont l'aspect financier est pris en charge entièrement par la ville .

■ Bilan financier de la coopérative scolaire : OCCE

La coopérative scolaire, à la date du 24/06/2024, présente un solde positif de 2304,66 euros . Les comptes, avant envoi à l'OCCE doivent être vérifiés par deux personnes. Ces personnes sont des enseignants non mandataires ou des parents. Les parents souhaitant vérifier les comptes pourront se faire connaître auprès de la directrice dès le 02/09/24.

Nous remercions l'association « les p'tits Viottes » pour le versement de la somme de 600 euros.

Les diverses actions de l'année, organisées par l'équipe enseignante, ont permis de récolter la somme de 1413,11euros (photos scolaires- chocolats - marché de Noël – sacs glacières).

	passif	actif
solde au 01/09/23	3 510,35	
Adhésion coopérative scolaire	1 305,00	
Subvention transport parcours eco-citoyenx	165,89	
Transport pour diverses sorties		1 461,29
Bénéfice école pour le marché de Noël	200,00	
Achat des chocolats par les familles (sans les commandes en ligne)	759,05	
Paiement des chocolats		390,54
Frais bancaires au 30 juin		29,00
Entrée (musée, cinéma, citadelle, spectacle vivant ...)		1 470,30
Achat famille opération potiron	285,50	
Remboursement association opération potiron		285,50
Subvention ski 2022/2023	469,00	
Achat famille sacs isothermes	560,00	
Paiement des sacs isothermes		382,40
Photo scolaire paiement des familles	2 174,00	
Factures achat des photos scolaires		1 507,00
Subvention ville classe découverte 2 classes	2 000,00	
paiement classe découverte 2 classes dont transport 850€		5914,00
Participation famille classe découverte 2 classes	2 590,00	
Subvention de l'association « les p'titsviottes »	600,00	
Cotisations et assurances OCCE		322,90
Achat petit matériel		205,08
Abonnement magazines, journaux et achat livres		320,12
Dépense exceptionnelle		26,00
	11 108,44	12 314,13
Solde compte au 20/06 :		2 304,66
Totaux actif et passif	14 618,79	14 618,79

■ Activités périscolaires (cf point restauration scolaire)

■ Sécurité et équipement

■ Point sur les travaux de rénovation:

Rappel des enjeux du projet:

Rénovation énergétique «performante» (isolation par l'extérieur, bardage en bois, fenêtres changées, mise en place de «brise-soleil» orientables, câbles pour végétalisation sur les murs)

Conformité d'accessibilité (mise en place d'un ascenseur)

Création d'une salle polyvalente ouverte aux associations (salle partagée entre l'école, le périscolaire et les associations)

Réorganisation fonctionnelle des usages suite à la réhabilitation de la restauration scolaire

Augmentation de l'accueil en restauration scolaire et séparation de l'accueil des élèves de maternelle et d'élémentaire

Mise en conformité sécurité R+1

Rénovation du réseau chaleur entre les bâtiments maternelle et élémentaire

Photovoltaïque sur la totalité de la toiture

Avancée des travaux :

L'aile de la rue de Vesoul doit être finie fin juillet 24. Les différents locaux de cette aile

- 6 salles de classe
- 1 salle des maîtres
- 1 salle pour la maîtresse spécialisée
- 1 bureau pour la psychologue scolaire
- 2 zone de stockage (administratif et pédagogique)
- 1 zone de reprographie
- 2 zones de stockage EPS (1'un pour le périscolaire , l'autre pour les enseignants)
- 1 salle association
- 1 préau fermé avec sanitaires avec sas de déchaussage
- 1 local agent entretien

seront réaménagés la semaine du 5 au 9 août.

L'aile chemin français sera ensuite en travaux jusqu'à fin avril 2025 théoriquement. La restauration aura lieu à la rentrée dans le préau fermé rue de Vesoul qui sera donc occupé de 11h à 16h30.

Les conditions d'enseignement du sport seront donc dégradées de septembre à juin 2025 en raison d'un manque de zone compatible avec cet enseignement. Une demande a été formulée au service sports de la ville de Besançon pour obtenir un ou deux créneaux pour nos 6 classes dans un gymnase et/ou sur un terrain proche de notre école. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

■ Exercice d'évacuation incendie

Exercice incendie réalisé le 20/06/2024 : évacuation des élèves réalisée en 42 s (pour la première classe sortie) à 2 minutes 11 s (pour la dernière classe sortie).

■ **Questions diverses issues des représentants des parents d'élèves et des enseignants .**

Réponses aux questions posées lors du conseil d'école 2 :

LE BÂTIMENT SCOLAIRE

Avec la rénovation de l'école : souhait d'installation d'un système d'alarme permettant le déclenchement du PPMS :

Dans l'immédiat, il n'est pas prévu de mettre un système d'alarme spécifique au déclenchement du PPMS. Néanmoins, une nouvelle étude est en cours à l'échelle de la Ville pour sélectionner un type de dispositif et le déployer ensuite dans toutes les écoles.

Remarque de l'équipe enseignante lors du conseil d'école 3 : Nous avons déjà eu une réponse similaire lors du conseil d'école du mardi 22 juin 2021 (voir procès verbal).

Demande d'un panneau d'affichage pour le périscolaire (la demande était à l'étude) :

La demande doit être faite en interne au service ressource par l'équipe périscolaire. Le tableau sera acheté sur le budget de fonctionnement du service périscolaire. Enfin, le nécessaire sera fait pour l'installation du panneau par les services techniques.

Travaux : l'emplacement initial des arceaux à vélos les rendraient inaccessibles :

Effectivement, l'emplacement initial des arceaux n'est pas pertinent compte tenu du démarrage de la phase 2 de l'opération. Il pourrait être envisagé de les implanter près de l'entrée du personnel à droite de l'aile ouest nouvellement rénovée. Dès que la date de livraison sera fixée, nous reviendrons vers vous pour convenir ensemble d'un nouvel emplacement pour ces arceaux.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Restitution des projets spécifiques : demande que les enfants puissent y assister même si non-inscrits ce jour-là au périscolaire :

Cette remarque est portée à la connaissance du service Périscolaire.

Nouvelle DALM nommée jusqu'à juin : et après ?

Les agents seront informés de leurs nouveaux secteurs de référence avant les vacances d'été. Les directeurs d'école auront donc également l'information de leur nouveau DALM de référence.

Périscolaire du midi : fraises d'Espagne en mars

En complément de la réponse précédemment apportée par le Département Éducation, voici quelques précisions quant aux fraises servies le 21 Mars 2024.

La période de consommation optimale des fraises produites en France s'étale du mois de mars au mois de juin. En effet, des variétés de fraises précoces telles que la Gariguette, ou encore la Cléry sont disponibles dès le mois de mars en production française. Ces variétés sont sucrées et correspondent aux standards de qualité de la cuisine municipale.

Ce calendrier est confirmé par l'interprofession représentant les fruits et légumes, qui met à disposition pour chaque fruit et légume selon les saisonnalités.

La livraison des fraises prévues au menu du 21 mars, devait être une livraison de fraise Cléry, variété habituellement consommée sur nos restaurants scolaires, car d'une qualité constante sur la saison et rapidement disponible sur le marché.

Nous sommes vigilants quant au calendrier des saisonnalités et nous n'hésiterons pas à modifier nos pratiques en cas de besoin et notamment en cas d'indisponibilité de produits à certaines périodes.

L'ÉCOLE DANS SON QUARTIER

Suppression de quelques places de stationnement rue Chemin français afin d'envisager une circulation à contresens des vélos ?

Le code de la route s'applique également dans ce secteur et n'autorise pas, pour les vélos, la circulation à contresens. Par ailleurs, le secteur manque également de places de stationnement.

Camionnette faisant ventouse devant l'école :

Par message du 30/5, le chef de service EPL a signalé ce véhicule à la Police Municipale.

Il convient de faire appel aux services de police municipale ou nationale, si cela se reproduit.

Question de l'équipe pédagogique pour ce conseil d'école 3 :

Socle à vélo :

Qu'en est-il des arceaux à vélo ?

Boîte à livres devant l'école : l'association des parents d'élèves avait évoqué il y a deux ou trois ans la possibilité de faire installer à proximité de l'école une boîte à livre. Il me semble qu'aucune réponse n'ait été apportée. **Quelle procédure suivre pour une telle demande ?**

Rénovation de l'école et déménagement :

- Serait-il possible d'avoir plus de cartons et du scotch pour la mise en carton, comme demandé par la ville, de ce qui est dans certaines pièces ?

- Pourrions nous savoir où seront positionnés les portes et les tableaux dans les 6 salles de classe ?

- Pourrions avoir des plans des classes afin d'indiquer au service déménagement l'emplacement des divers meubles ?

- Les enseignants souhaiteraient savoir s'ils doivent vider les cartons déménagés par les services de la ville et avoir rangé leur classe avant la commission de sécurité fixée au 27 août ?

- Comment les enseignants pourront-ils accéder à l'aile rénovée après le déménagement pour préparer la rentrée scolaire ? Quelles clefs permettent l'accès à l'aile rénovée ?

Fin de la séance à 19h50 : La directrice C FOURGEUX

La secrétaire de séance A FRACHON